



LA BANQUE INTERAMERICAINE DU DEVELOPPEMENT
Historique et missions

Travail réalisé dans le cadre du cours « Système financier » - CREFIMA

Dumy BOURSIQUOT
dumbo07if@crefima.net

SOMMAIRE.-

I-QU'EST-CE QUE LA BID?	3
II-HISTORIQUE DE LA BID	3
III-ACTIONNARIAT DE LA BID	3
IV-MISSION DE LA BID	4
V-BUTS ET PRIORITES DE LA BID	4
VI-FONCTIONS DE LA BID	4
VII-COMMENT LA BID EST-ELLE STRUCTUREE ?	5
7.1 ASSEMBLEE DES GOUVERNEURS	5
7.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
7.3 BUREAU DE LA PRESIDENCE.....	6
7.4 DIRECTION DE LA BID	6
VIII-QUE FAIT LA BID ?	7
8.1 OPÉRATIONS	7
8.2 MOBILISATION DES RESSOURCES	7
8.3 REMISE DE DETTES	7
IX-COMMENT LA BID FONCTIONNE-T-ELLE ?	8
9.1 STRATEGIES	8
9.2 RESSOURCES FINANCIERES.....	8
X- MEMBRES ET PARTENAIRES	9
10.1 PARTENARIATS.....	9
10.2 PAYS MEMBRES EMPRUNTEURS.....	10
GROUPES I ET II	10
10.3 PAYS MEMBRES NON EMPRUNTEURS	10
10.4 AGENCES PUBLIQUES NATIONALES	10
10.5 ORGANISATIONS INTERNATIONALES	11
10.6 SOCIETE CIVILE	11
10.7 SECTEUR PRIVE	12
10.8 INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES	12
XI- EN QUOI LA BID EST-ELLE UNIQUE ?	12
ENVIRONNEMENT.....	15
MODERNISATION DE L'ÉTAT.....	15
SOCIETE CIVILE.....	15
SECOURS D'URGENCE	16
MAIN-D'ŒUVRE	16
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION.....	16
INFRASTRUCTURES	16
LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE	16
BIBLIOGRAPHIE.-	18

I-Qu'est-ce que la BID?

La BID est aujourd'hui la principale source de financement multilatéral pour le développement économique, social et institutionnel en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que pour l'intégration régionale. Elle accorde des prêts, dons et garanties, et apporte ses conseils et son concours technique aux secteurs public et privé des pays membres emprunteurs en Amérique latine et dans les Caraïbes. La BID, qui répondait à une aspiration latino-américaine très ancienne, a été créée en 1959 : elle était dotée de missions audacieuses et d'outils nouveaux qui en ont fait un modèle à suivre pour toutes les autres banques de développement à vocation régionale.

II-Historique de la BID



Les efforts visant à créer une institution de développement se consacrant à des problèmes impérieux en Amérique latine et dans les Caraïbes remontent à la Première Conférence interaméricaine en 1890. Une proposition concrète faite à cette fin par le président brésilien Juscelino Kubitschek en 1958 a recueilli l'adhésion de l'ensemble du continent américain. La Banque interaméricaine de développement a été créée au sein du Système interaméricain en 1959 dans le cadre d'un accord constitutif rédigé par le Conseil économique et social interaméricain de l'Organisation des États américains (OEA). Elle s'attache à favoriser le développement économique et social de ses pays membres en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La Banque a fait œuvre de pionnier en accompagnant des mesures sociales, en développant des institutions économiques, sociales, scolaires et sanitaires, en favorisant l'intégration régionale et en accordant un soutien direct au secteur privé, y compris aux très petites entreprises.

Créée en 1959, la BID était un partenariat entre 19 pays d'Amérique latine et les États-Unis. Aujourd'hui, la BID appartient à ses 47 États membres dont 26 sont des membres emprunteurs en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Au cours de ses 49 années d'opérations, la Banque a aidé à transformer l'Amérique latine et les Caraïbes. Beaucoup reste à faire certes, mais les indicateurs socio-économiques de la région se sont améliorés considérablement dans des domaines tels que la scolarisation, la nutrition et l'espérance de vie.

III-Actionnariat de la BID

La BID appartient à ses 47 pays membres . La conduite de la Banque est confiée à l'Assemblée des Gouverneurs, qui est au sommet de l'organigramme de la Banque, et au Conseil d'administration. Le nombre de voix de chaque pays membre est fonction de sa souscription au capital ordinaire (CO) de l'institution. La charte de la Banque assure au groupe des pays membres emprunteurs la majorité des actions.

IV-Mission de la BID

Dans sa Charte, les fondateurs de la Banque interaméricaine de développement définissent sa mission, à savoir « contribuer à l'accélération du processus de développement économique et social, individuel et collectif, des pays en voie de développement de la région qui en sont membres ».

Cette mission a été énoncée il y a presque cinquante ans, mais la BID continue d'œuvrer dans ce sens, adaptant les grands axes de ses activités et de ses opérations au gré des besoins en matière de développement de ses pays membres en Amérique latine et dans les Caraïbes.

V-Buts et priorités de la BID

La Banque a deux buts principaux : faire reculer la pauvreté et les inégalités sociales et favoriser une croissance respectueuse de l'environnement. Pour atteindre ces buts, la Banque décline ses efforts selon quatre grands axes:

- Favoriser la **compétitivité** en apportant un soutien à des politiques et programmes qui potentialisent le développement d'un pays dans une économie mondiale ouverte.
- **Moderniser l'État** en augmentant l'efficacité et la transparence des institutions publiques.
- Investir dans des **mesures sociales** qui élargissent les perspectives des pauvres.
- Encourager **l'intégration économique régionale** en nouant des liens entre les pays afin de créer des marchés plus grands pour leurs biens et services.

VI-Fonctions de la BID

Depuis sa création en 1959, la Banque joue un rôle catalyseur dans la mobilisation de ressources en faveur de la région. La BID accorde des prêts et une assistance technique à 26 pays en Amérique latine et dans les Caraïbes en se servant des capitaux mis à sa disposition par ses pays membres et de ressources obtenues grâce à des émissions obligataires sur les marchés financiers internationaux.

Ses principales fonctions consistent:

- à utiliser les fonds qu'elle se procure sur les marchés financiers, son propre capital et d'autres ressources mises à disposition pour financer le développement de ses pays membres emprunteurs;
- à accompagner l'investissement privé lorsque des capitaux privés ne peuvent pas être mis à disposition dans des conditions financières raisonnables; et
- à prêter une assistance technique pour la préparation, le financement et la mise en œuvre de projets de développement.

VII-Comment la BID est-elle structurée ?

La BID est dirigée par l'Assemblée des Gouverneurs, qui délègue la surveillance des opérations de la Banque au Conseil d'administration . La direction , quant à elle, dirige les affaires quotidiennes.

La conduite de la Banque est confiée à l'Assemblée des Gouverneurs, qui est au sommet de l'organigramme de la Banque. Chaque pays membre nomme un gouverneur, dont le nombre de voix est proportionnel au capital de la Banque souscrit par son pays.

L'Assemblée des Gouverneurs délègue bon nombre de ses responsabilités au Conseil d'administration, qui est responsable de la conduite quotidienne des opérations de la Banque. Les administrateurs ont un mandat de trois ans au siège de la BID à Washington.

Le Président de la BID, qui est élu par l'Assemblée des gouverneurs pour cinq ans, conduit les affaires courantes de l'institution.

Le Vice-président exécutif, qui est élu par le Conseil d'administration, chapeaute les départements qui interviennent dans les opérations. Le Vice-président pour la finance et l'administration, qui relève du vice-président exécutif, chapeaute les départements qui assurent les services de planification et de soutien.

Les départements au sein de la Banque ont à leur tête un directeur, un directeur adjoint et plusieurs chefs de division. Les principaux administrateurs et cadres comprennent plusieurs autres chefs de bureau et de section.

7.1 Assemblée des Gouverneurs

La BID est dirigée par l'Assemblée des Gouverneurs. Les gouverneurs sont généralement ministres des Finances, présidents de banque centrale ou d'autres hauts responsables. L'Assemblée des Gouverneurs tient une réunion annuelle en mars ou en avril de chaque année pour examiner les opérations de la Banque et définir les grandes orientations. Elle peut également tenir des réunions extraordinaires sur des questions clés.

Les gouverneurs de la BID sont responsables en dernier ressort des activités et de l'administration de la Banque, mais, dans la pratique, ils délèguent bon nombre de ces responsabilités au Conseil d'administration.

7.2 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque est responsable de la surveillance courante des opérations de la Banque. Les administrateurs sont élus ou nommés pour un mandat de trois ans par les gouverneurs. Le Conseil d'administration inclut 14 suppléants, qui ont les pleins pouvoirs quand l'administrateur est absent.

Le Conseil d'administration établit les politiques de l'institution, approuve les projets, fixe les taux d'intérêt pour les prêts de la Banque, autorise les emprunts sur les marchés de capitaux et approuve le budget administratif de l'institution.

Les ordres du jour et procès verbaux des réunions du Conseil d'administration sont des documents publics, tout comme le programme de travail annuel du Conseil avec ses mises à jour trimestrielles.

Le Conseil d'administrateur a six comités pour analyser, discuter et approuver des descriptifs de projets, des documents stratégiques et directifs, des rapports et autres documents. Le président de chaque comité produit des Rapports de comité sur les articles discutés et les décisions prises.

Le travail du Conseil d'administration est guidé par les Réglementations du Conseil d'administration et le Code d'Éthique pour les administrateurs.

7.3 Bureau de la Présidence

Le Président de la BID est le représentant légal de l'institution et le chef de l'équipe de direction de la Banque. Il est responsable de la conduite des affaires courantes de la Banque et il gère ses opérations et son administration avec l'aide du personnel du Bureau de la Présidence.

Le Bureau, dirigé par le Chef de cabinet, aide le Président dans la conduite des affaires courantes de la Banque et gère ses opérations et activités.

Le Président, qui est élu par le Conseil des gouverneurs, préside les réunions du Conseil d'administration, mais n'a voix délibérative qu'en cas d'égalité des voix.

Il formule également des propositions concernant les grandes orientations de la Banque qui sont soumises à l'examen du Conseil.

7.4 Direction de la BID

. Le Président de la BID, qui est élu par l'Assemblée des gouverneurs pour cinq ans, dirige les affaires courantes de l'institution. Il préside les réunions du Conseil d'administration mais il n'a voix délibérative qu'en cas de partage des voix.

Le Vice-président exécutif est nommé par le Conseil d'administration sur la recommandation du Président. Il chapeaute les départements qui interviennent dans les opérations.

Le Président est traditionnellement un ressortissant d'un pays d'Amérique latine, et le vice-président exécutif un ressortissant des États-Unis.

Le Vice-président pour la finance et l'administration, qui relève du vice-président exécutif, chapeaute les départements qui assurent les services de planification et de soutien.

VIII-Que fait la BID ?

La Banque interaméricaine de développement favorise le développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes par ses opérations de prêt, par l'impulsion qu'elle donne aux initiatives régionales, par ses activités de recherche et de diffusion de savoirs, par ses instituts et ses programmes.

La Banque aide ses pays membres emprunteurs en Amérique latine et dans les Caraïbes à élaborer des politiques de développement et leur apporte son concours financier et technique pour réaliser une croissance respectueuse de l'environnement et accroître la compétitivité, faire reculer les inégalités sociales et la pauvreté, moderniser l'État et favoriser le libre-échange ainsi que l'intégration régionale.

Les organismes publics autorisés à emprunter à la Banque sont les pouvoirs publics nationaux, les provinces, les États et les pouvoirs publics locaux ainsi que les institutions publiques autonomes. Les organisations de la société civile et les entreprises privées sont également admissibles.

8.1 Opérations

Les opérations de la BID comportent des prêts d'investissement, les prêts à l'appui des réformes, les prêts du secteur privé, microentreprise, les prêts d'urgence, les garanties, les dons au titre de la coopération technique et les mécanismes de préparation des projets. La Banque fournit aussi des fonds au titre d'opérations commerciales par le biais de son Département du secteur privé et des fonds d'investissement par l'intermédiaire du Fonds multilatéral d'investissement et de la Société interaméricaine d'investissement.

8.2 Mobilisation des ressources

La Banque considère que, pour accompagner les financements qu'elle accorde sur ses propres ressources et sur les fonds qu'elle administre, elle a vocation à servir de catalyseur dans la mobilisation de fonds supplémentaires auprès de bailleurs de fonds extérieurs pour financer des projets précis dans ses pays membres emprunteurs. À cette fin, la Banque encourage ses emprunteurs, en coopérant avec eux, à obtenir des financements extérieurs supplémentaires auprès de diverses sources.

8.3 Remise de dettes

La BID a convenu en 2007 d'accorder des remises de dettes totales au cinq pays les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes - la Bolivie, le Honduras, le Guyana et le Nicaragua - dans le cadre d'un programme mondial multilatéral visant à soulager le fardeau financier des pays ayant une capacité moindre à rembourser.

Le programme extensif de remise de dettes de la BID, cumulativement pour plus de \$4 milliards pour les cinq pays, accorde un allègement à Haïti et approfondit la remise de dettes qui avait été déjà fournie sur un certain nombre d'années depuis 1997, dans le cadre de l'Initiative élargie en faveur des PPTE, à la Bolivie, le Honduras, le Guyana et le Nicaragua.

La Banque finance ces remises de dettes en puisant dans ses ressources internes, abondées par des contributions de ses pays membres emprunteurs et non emprunteurs.

IX-Comment la BID fonctionne-t-elle ?

Les opérations de la BID obéissent à des politiques, qui sont communes aux activités de financement dans tous les domaines, et à des politiques sectorielles, qui servent de repères dans certains domaines d'activité. La Banque a également une politique d'attribution des marchés et une politique relative à la publicité des informations.

Le programme de prêts de la BID se décline selon des stratégies. La Banque a une stratégie institutionnelle ainsi que des stratégies sectorielles.

La Banque tire ses ressources financières de ses pays membres, de ses emprunts sur les marchés financiers, des fonds qu'elle administre et du remboursement des prêts. Elle se sert de ces ressources pour financer des prêts, dons, garanties et investissements en faveur de projets de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La BID n'a pas pour but principal de faire des bénéfices, mais elle observe, dans son fonctionnement, des principes financiers semblables à ceux des banques privées. Dans le cadre des activités qu'elle mène en matière d'administration et gestion des avoirs elle perçoit des revenus sur ses prêts et elle a recours à des stratégies de trésorerie pour investir dans des fonds qui ne sont pas immédiatement nécessaires pour les décaissements.

9.1 Stratégies

La BID a diverses stratégies pour accroître son efficacité dans l'accomplissement de ses mandats institutionnels. Elle a une stratégie institutionnelle, ainsi que des stratégies pour ses deux buts prioritaires, à savoir pérenniser la croissance économique ainsi que lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales. Elle dispose aussi de stratégies particulières pour chacun des domaines prioritaires, à savoir développement social, modernisation de l'État, compétitivité, intégration régionale et environnement énoncés dans la stratégie institutionnelle. En outre, la BID a élaboré des stratégies pour des questions transversales, et pour chacun des pays et des secteurs où elle intervient.

9.2 Ressources financières

La BID obtient ses ressources financières de ses pays membres, de ses emprunts sur les marchés financiers et des fonds fiduciaires qu'elle administre, ainsi que dans le cadre de cofinancements.

Les ressources financières de la Banque comprennent le Capital ordinaire (CO), le Fonds des opérations spéciales (FOS), le Mécanisme de financement intermédiaire et plus de 40 fonds fiduciaires créés par des

pays ou des groupes de pays. La BID a aussi ses propres réserves, qui viennent essentiellement des revenus des prêts et des investissements nets des dépenses d'emprunts (revenus nets d'intérêt).

La BID incite et participe à des cofinancements multilatéraux, bilatéraux et autres pour ses projets dans les secteurs public et privé. Ses partenaires les plus importants dans le cadre des cofinancements sont la Banque mondiale, la Société financière internationale et la Société andine de développement.

Le cofinancement aide à arrêter des plans de financement pour de grands projets et mobiliser un soutien international et des fonds concessionnels pour des projets et programmes prioritaires. Le cofinancement peut aussi remplacer une partie ou la totalité du financement de la contrepartie locale lorsque l'austérité budgétaire règne chez l'emprunteur.

Le Groupe de la BID se sert de prêts, dons, garanties et prises de participation pour financer des programmes de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

X- Membres et partenaires

Créée en 1959, la BID était un partenariat entre 19 pays d'Amérique latine et les États-Unis.

Au fil des décennies qui ont suivi, la Banque a élargi le nombre de ses pays membres. Dans les Amériques, bon nombre de pays caribéens de langue anglaise ainsi que le Suriname et le Canada ont adhéré à la BID entre la fin des années 60 et 1980. Les pays membres extrarégionaux ou hors continent, soit 16 pays d'Europe plus Israël, le Japon et la République de Corée, sont devenus membres entre 1976 et 2005.

Aujourd'hui, la BID appartient à ses 47 États membres dont 26 sont des membres emprunteurs en Amérique latine et dans les Caraïbes.

10.1 Partenariats

La BID coopère avec des organisations de bien des façons pour préparer, cofinancer et mettre en œuvre des projets et des programmes de coopération technique, pour prêter une assistance technique, pour mener des études et diffuser des savoirs. La BID incite aussi et participe à des dispositifs de cofinancement multilatéraux et bilatéraux pour ses projets dans les secteurs public et privé. Elle organise aussi des groupes de soutien technique et financier, auxquels elle participe, pour aider des pays ou des groupes de pays touchés par des catastrophes naturelles ou d'autres circonstances à caractère exceptionnel.

Les partenaires de la BID admis à recevoir des financements de la Banque sont les pouvoirs publics nationaux, les provinces, les États et les pouvoirs publics locaux ainsi que les institutions publiques autonomes et certaines organisations du secteur privé et de la société civile.

10.2 Pays membres emprunteurs

La BID compte 26 pays membres emprunteurs, qui sont tous en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ensemble, ils détiennent 50,02 % des voix au Conseil de la BID.

Groupes I et II

En 1999, la BID a commencé à se servir d'un regroupement de pays pour veiller à la répartition des prêts. Ce regroupement classe les pays dans les Groupes I et II, selon leur PNB par habitant en 1997.

Sur la base de leur faible revenu par habitant, la Banque s'attache à canaliser 35 % du volume de ses prêts vers les pays du Groupe II : Belize, Bolivie, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou et Suriname.

Environ 65 % des prêts sont donc accordés aux pays du Groupe I : Argentine, Bahamas, Barbade, Brésil, Chili, Mexique, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela.

En outre, en dehors des ces deux regroupements, la BID a pour mandat de consacrer au moins 50 % de ses opérations et 40 % de ses ressources à des mesures sociales qui favorisent l'équité sociale et réduisent la pauvreté.

10.3 Pays membres non emprunteurs

Les pays membres non emprunteurs bénéficient des marchés et des emplois, car seuls les fournisseurs des États membres peuvent fournir des biens et services aux projets financés par la BID, et la Banque n'emploie que des ressortissants de ces pays.

Sur les 47 pays membres de la Banque interaméricaine de développement, 21 sont des pays non emprunteurs, ce qui veut dire qu'ils apportent un concours financier et ils ont dans l'administration de la Banque un droit de vote qui est fonction de leurs souscriptions au capital. Les pays membres non emprunteurs de la BID sont les États-Unis, le Canada, le Japon, Israël, République de Corée et seize pays d'Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

10.4 Agences publiques nationales

Le personnel de la BID entretient des rapports officiels et officieux étroits avec les gouvernements des pays membres tant emprunteurs que non emprunteurs.

Le dialogue avec les pays membres non emprunteurs permet à ces gouvernements d'orienter leurs ressources et leurs efforts vers certains dossiers précis du développement. Par l'intermédiaire de la Banque, ces pays peuvent renforcer leurs relations économiques avec beaucoup plus de pays qu'ils ne pourraient le faire dans le seul cadre des programmes bilatéraux. En outre, les fournisseurs des pays membres non emprunteurs peuvent fournir biens et services aux projets financés par la Banque.

10.5 Organisations internationales

La BID coopère avec le Fonds monétaire international (FMI) au cas par cas pour renforcer la stabilité économique des pays en Amérique latine et dans les Caraïbes, et collabore souvent avec la Banque mondiale pour cofinancer des réformes dans les politiques, les projets et les programmes des pays et unir leurs efforts dans divers domaines techniques.



La Banque collabore aussi avec des organisations financières infrarégionales de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, telles que la Société andine de développement (SAD), la Banque caribéenne de développement (BCD) et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE).



La BID a aussi conclu des accords avec un certain nombre d'organisations internationales - telles que l'Organisation des États américains (OEA) et son Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le système des Nations Unies, notamment la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) - pour collaborer à divers chantiers du développement économique, social et institutionnel des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La Banque a fait siens les Objectifs de développement du millénaire de l'ONU.

10.6 Société civile

L'entrée en scène des organisations de la société civile est l'une des tendances clés dans la société moderne. Ces organisations jouent un rôle capital en aidant à faire entendre la voix des citoyens dans les décisions qui les concernent de près. La mise en place de partenariats entre les acteurs de la société civile et les agences gouvernementales, les organisations multilatérales et les entreprises se révèle l'une des façons les plus efficaces d'assurer un développement durable.

Les organisations de la société civile - qui comprennent des organisations non gouvernementales (ONG), des associations locales, et des organismes du secteur privé, entre autres - aident aussi à améliorer

l'efficacité du développement, à encourager la transparence et la bonne gestion des affaires publiques, et à rendre les gouvernements et les responsables politiques responsables envers les citoyens de leurs orientations et de leurs actions.

L'action que mène la BID avec la société civile épouse plusieurs formes. S'agissant des opérations, les organisations de la société civile sont admises à bénéficier de prêts de la Banque, et la BID et ses partenaires les consultent ainsi que les populations concernées pendant la préparation et la mise en œuvre des projets. En ce qui concerne les politiques, les ONG et les groupes d'intérêts examinent les stratégies et les directives en chantier qui concernent les prêts et font connaître leurs observations. Sur le plan institutionnel, la Banque collabore avec des groupes dans la région, qui sont indispensables dans les sociétés démocratiques.

10.7 Secteur privé

Les gouvernements latino-américains s'attachant à rendre leurs pays plus performants et compétitifs au sein de l'économie mondiale, la Banque a recherché des partenariats avec le secteur privé pour accompagner son développement. Il peut s'agir de développer des marchés financiers et d'accorder des financements aux très petites, petites et moyennes entreprises ou encore d'aider à élargir le rôle du secteur privé dans l'aménagement d'infrastructures et d'autres services publics.

Par ailleurs, les entreprises privées dans tous les pays membres de la BID peuvent jouer un rôle direct dans la mise en œuvre des projets financés par la BID, puisqu'elles fournissent les biens et services nécessaires à leur réalisation, conformément aux procédures de l'attribution des marchés de la Banque.

10.8 Institutions universitaires

La BID a des liens étroits avec bon nombre d'universités, de clubs de réflexion et d'autres institutions universitaires dans ses pays membres. Ces liens sont noués grâce aux programmes et réseaux de recherche de la BID, à ses instituts, à ses actions de proximité et à l'emploi et à la production de publications.

Pour resserrer ses liens avec le monde de l'éducation, la BID a également des programmes de stage en été et en hiver pour donner aux étudiants l'occasion de connaître les opérations de la Banque et d'acquérir une expérience professionnelle pendant leurs vacances avant de reprendre leurs études.

Avec un financement du Gouvernement japonais, la BID a également mis sur pied un programme de bourses d'études pour les étudiants des pays membres emprunteurs de la Banque qui souhaitent obtenir une maîtrise dans des domaines liés au développement. Les boursiers peuvent fréquenter des institutions agréées qui offrent une maîtrise dans n'importe lequel des pays membres de la Banque.

XI- En quoi la BID est-elle unique ?

La Banque interaméricaine de développement a été créée au sein du Système interaméricain en 1959 dans le cadre d'un accord rédigé par le Conseil économique et social interaméricain de l'Organisation des États

américains (OEA). Elle s'attache à favoriser le développement économique et social de ses pays membres en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Dès sa création, la BID a eu une vocation différente des autres institutions financières multilatérales. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes en détiennent la majorité des actions, à la différence des autres organisations multilatérales de développement. De ce fait, la BID peut avec plus de facilité collaborer étroitement avec ses pays membres emprunteurs et concevoir des politiques et des programmes de prêts qui répondent avec efficacité aux situations locales.

La BID est tout à fait séparée du Fonds monétaire international (FMI), qui apporte une aide financière et technique aux pays ayant du mal à assurer leurs paiements extérieurs, et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD, soit la Banque mondiale), institution qui se consacre au développement dans le monde entier.

Créées à Bretton Woods en 1944, le FMI et la Banque mondiale font partie du système des Nations Unies ; les pays qui en sont membres ne sont pas tous membres de la BID, et ces institutions ont leur propre capital et leur propre mission. À la différence de la BID, ce sont les pays très développés qui y détiennent la majorité du capital et des voix. Le FMI peut apporter son concours aux pays les plus développés comme aux moins développés. Et la Banque mondiale a des responsabilités dans toutes les parties du monde.

La BID concentre toutes ses ressources sur les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et elle est le principal bailleur de fonds multilatéral de la région. Elle a des bureaux extérieurs et un personnel technique dans tous ses pays membres emprunteurs, à la différence de la Banque mondiale.

La plupart des prêts de la BID sont assortis de taux d'intérêt qui prennent en compte le coût de l'emprunt des fonds sur les marchés financiers.

Mandats

L'Accord constitutif de la BID et l'Assemblée des Gouverneurs de la BID ont donné à l'institution une série de mandats qui régissent ses activités et ses opérations en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le principal mandat qui découle de la charte de la Banque est de favoriser le développement économique et social de ses pays membres emprunteurs, à la fois individuellement et collectivement.

Lors de la Huitième reconstitution des ressources, l'Assemblée des Gouverneurs a confié à la Banque le mandat de privilégier la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, une croissance respectueuse de l'environnement, la modernisation de l'État et l'intégration régionale.

La stratégie institutionnelle énonce des recommandations sur la manière de relier les mandats institutionnels de la huitième reconstitution et de la charte au budget annuel et au programme de travail de l'institution, en servant de trait d'union entre les engagements à long terme et les décisions prises dans l'immédiat.

Sept stratégies sectorielles orientent l'action de la Banque. Deux d'entre elles poursuivent les grands objectifs fixés dans le contexte de la huitième reconstitution des ressources et par la stratégie institutionnelle : croissance respectueuse de l'environnement , et lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales . La stratégie institutionnelle recense aussi quatre chantiers où la Banque a des atouts : développement social, modernisation de l'État, compétitivité et intégration régionale L' environnement , qui de par sa nature recoupe plusieurs secteurs, constitue le septième chantier.

Pour accompagner ces sept stratégies sectorielles, la BID accorde la priorité aux programmes et activités visant à favoriser la réorientation de l'action publique, les femmes, la société civile, les très petites entreprises, les secours d'urgence, la culture, la jeunesse, les peuples indigènes, les infrastructures, les technologies de l'information et à améliorer les marchés du travail .

Stratégies institutionnelles

En 1999, le Conseil d'administration de la BID a approuvé la Stratégie institutionnelle de la Banque, qui énonce les domaines prioritaires des activités et des opérations de la BID. Cette stratégie trace deux grands objectifs pour la BID:

- Créer et soutenir, pour les politiques et les investissements, un cadre propice à une croissance économique vigoureuse ;
- 2. Porter le développement humain à des niveaux plus élevés pour tous, y compris les catégories et les personnes souvent exclues de la société dans le passé.

Dans le cadre de ces deux vastes buts, la stratégie recense quatre domaines précis où la BID fait porter ses efforts :

- **Développement social**, notamment en faisant reculer la pauvreté par un développement économique durable, par des réformes de l'éducation et par des initiatives qui luttent contre l'exclusion.
- **Compétitivité**, notamment en apportant un concours à des activités qui aident les pays à être plus concurrentiels sur le marché mondial et qui renforcent leurs secteurs et marchés financiers.
- **Intégration régionale**, y compris à l'échelle infrarégionale, régionale et continentale.
- **Modernisation de l'État**, y compris réforme de l'État et renforcement institutionnel à l'échelle nationale et infranationale.

Huitième reconstitution

L'Assemblée des gouverneurs de la BID a augmenté les ressources de la Banque en 1994 et a réorienté ses priorités opérationnelles lors de la Huitième reconstitution. Elle a énoncé quatre grandes priorités pour les opérations de la BID – lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, croissance respectueuse de l'environnement, modernisation de l'État et intégration régionale

Lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales

La Banque a pour mandat de consacrer au moins 50 % de ses opérations et 40 % de ses ressources à des programmes qui favorisent l'équité sociale et qui bénéficient aux pauvres. Elle soutient les réorientations de l'action publique qui encouragent la croissance et l'emploi et créent d'autres perspectives pour les catégories à faibles revenus, elle accompagne les efforts qui augmentent la prise en charge et l'efficacité des mesures sociales et elle finance des projets à l'intention des groupes à faibles revenus, y compris dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation, de l'eau et de l'assainissement, de l'aménagement urbain et de l'habitat.

La Banque finance aussi des fonds d'investissement social, des programmes de sécurité des citoyens et de prévention de la violence, familiale aussi, et des programmes concrets qui aident les femmes, les enfants, les jeunes ainsi que les groupes ethniques marginalisés.

Environnement

La Banque encourage un développement respectueux de l'environnement en finançant directement des projets qui protègent la nature et qui renforcent la gestion des ressources naturelles et en incorporant des volets écologiques dans toutes ses opérations.

Les projets écologiques favorisent la santé environnementale, la lutte contre les pollutions industrielles, la protection des ressources naturelles, l'énergie renouvelable et le renforcement institutionnel.

Modernisation de l'État

Les prêts et la coopération technique de la Banque favorisent la modernisation de l'État et du secteur public ainsi que la décentralisation pour améliorer la transparence, la performance et la pertinence des organismes publics.

Autres priorités

La Banque interaméricaine de développement a adopté les Objectifs de développement pour le millénaire des Nations Unies. Elle donne aussi la priorité à des programmes et activités qui soutiennent les réformes de l'action publique, les femmes, la société civile, les très petites entreprises, les secours d'urgence, la culture, la jeunesse, les peuples indigènes, les infrastructures, les technologies de l'information et la main-d'œuvre

Société civile

La collaboration de la BID avec la société civile prend plusieurs formes. À l'échelle opérationnelle, la Banque et ses emprunteurs consultent les organisations de la société civile et les populations concernées lors de la préparation et de la mise en œuvre des projets. S'agissant des politiques, les ONG et les groupes d'intérêts examinent les projets de stratégies et de directives pour les prêts et font connaître leurs observations. Sur le plan institutionnel, la Banque collabore avec des groupes dans la région pour renforcer leur capacité à jouer un rôle indispensable au sein de sociétés démocratiques.

Culture

La Banque favorise la culture, qui fait partie intégrante du développement. Elle soutient les efforts visant à renforcer la capacité des pays à développer et à préserver leur patrimoine culturel, notamment les sites historiques et culturels urbains qui offrent de grandes possibilités économiques et sociales. Elle accorde aussi de petits dons à des organisations locales pour de très petits projets qui favorisent le développement culturel dans la région.

Secours d'urgence

La Banque organise des groupes de soutien technique et financier, et y participe, pour aider des pays ou des groupes de pays à se redresser à la suite de conflits internes, de catastrophes naturelles ou de crises externes. Banque se sert du mécanisme de prêts d'urgence pour catastrophes comme le séisme.

Main-d'œuvre

La Banque sait que pour la grande majorité des citoyens en Amérique latine et dans les Caraïbes, leur force de travail est leur atout le plus précieux.

Technologies de l'information

Par son programme opérationnel et ses travaux de recherche ainsi que ses activités de diffusion des savoirs, la BID soutient les pays qui s'ouvrent aux perspectives et aux défis de l'ère informatique.

Infrastructures

La BID propose des outils pour faire face aux nouveaux défis que pose l'aménagement des infrastructures.

Micro-entreprise et entreprise sociale

Dans le cadre de son Programme pour l'entreprise sociale, la Banque accorde des prêts et une assistance technique aux organisations privées, sans but lucratif et locales ou à des organisations publiques régionales qui assurent des services financiers, commerciaux, sociaux ou de développement local en faveur de populations défavorisées.

Lutte contre l'exclusion sociale

La Banque interaméricaine de développement est le fer de lance des efforts faits dans la région pour documenter la marginalisation sociale, à en faire prendre conscience et à réfléchir aux moyens de lutte contre l'exclusion par un concours technique, des actions de formation et des opérations.

Femmes

La Banque collabore avec les gouvernements et d'autres organisations pour favoriser la participation des femmes au développement économique, social et politique. Les opérations de la Banque prennent en

considération la question féminine. Et ses programmes luttent contre la pauvreté qui est transmise de génération en génération ainsi que contre la violence au sein du foyer et à l'extérieur, et ils favorisent l'expansion des services de santé génésique et renforcent la protection maternelle et infantile, la nutrition et l'éducation.

Jeunesse

Le Programme de développement et d'animation pour la jeunesse favorise la participation active des jeunes latino-américains et caribéens au développement.

www.crefima.net

Bibliographie.-

Sites internet : recherches sur BID

www.crefima.net